

# **VEILLE SECTORIELLE** 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2020

IMPACT DE LA CRISE DE LA COVID-19 SUR L'ÉCONOMIE NATIONALE ET LES ACTIVITÉS DES IFP DU FPM

























### Contenu

1.	Ape	rçu de l'environnement économique international	2			
	1.1.	Zone Euro	. 4			
		Etats-Unis				
		Autres pays avancés				
		Pays émergents et en développement				
		Afrique Subsaharienne				
2. Aperçu de l'environnement économique en RDC						
2.1. Contexte socio-politique						
	2.2	Aperçu économique	. 7			
		Evolution du secteur financier				



Au cours du premier semestre 2020, l'environnement économique international a été marqué par la crise sanitaire mondiale liée à la pandémie de la covid-19 et par les effets des mesures d'endiguement de cette pandémie sur l'économie mondiale. Selon les estimations du FMI (juin 2020), l'économie mondiale va connaître une récession de 4,9% en 2020 contre une croissance de 2,9% en 2019 en raison des mesures de confinement total ou partiel prises dans la majorité des pays du monde. Cette pandémie de la covid-19 a plombé les perspectives 2020 de l'économie mondiale, alors que cette dernière se remettait des affres de la crise financière mondiale de 2008-2009, ainsi que des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine.

Sur le plan national, l'économie congolaise va connaître une récession en 2020 après une longue période de forte croissance entamée à partir de 2002 dans un contexte de reconstruction post-conflit. Le taux de croissance économique en 2020 va s'établir à -2,4% (-2,2% selon le FMI) contre 4,4% réalisé en 2019 ; (4,1% prévue en début d'année, BCC, juin 2020). A fin Juin 2020, les cours du cuivre et du cobalt se sont établis respectivement à 5 710,32 USD la tonne métrique et 29 170,45 USD/ tonne, soit une baisse respective de 5,8% et 12,3% par rapport à leur niveau de décembre 2019.

Le secteur financier congolais n'est pas épargné par cette crise. Les mesures prises pour limiter les risques de contamination de la COVID-19 sont de nature à ralentir gravement l'activité économique et donc entrainent des graves difficultés pour le secteur financier. Les institutions financières ont commencé à ressentir les effets de la crise en mars 2020 dès l'annonce du premier cas en RDC qui se fait suivre d'un ensemble de mesures restreignant les activités économiques.

A cause de la crise sanitaire, on note un affaiblissement des activités de crédits et dépôts depuis le début de l'année. À juin 2020, l'encours de crédit et le volume de dépôts du secteur de la microfinance se sont établis respectivement à 120 MUSD et 219 MUSD, soit une baisse de 17% et 13% par rapport à décembre 2020. Contrairement au secteur de la microfinance, le secteur bancaire a été plus résilient. En juin 2020, les dépôts et les crédits à la clientèle des banques se sont établis à 6,40 milliards USD et 4,43 milliards USD, soit une croissance 4,9% et 0,6% par rapport à décembre 2019. Les effets de la crise dans le secteur bancaire s'illustrent par le ralentissement de la croissance et l'augmentation des impayés.

Face à une baisse du volume d'activité, les problèmes de liquidité, une baisse des marges et de la rentabilité et une forte montée des risques au-delà des limites observées précédemment, notamment les risques de crédit, le FPM a lancé un programme d'assistance technique et de refinancement de crise avec comme objectif d'accompagner le secteur financier durant cette période de crise. Cet accompagnement vise à réduire le choc au niveau des institutions financières partenaires du FPM tout en renforçant leur résilience aux chocs.

# 1. Aperçu de l'environnement économique international

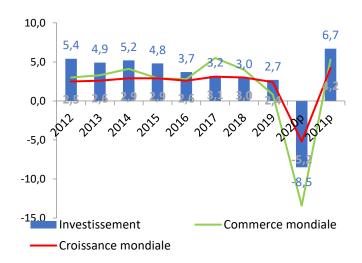
Au cours du premier semestre 2020, l'environnement économique international a été marqué par la crise sanitaire mondiale liée à la pandémie de la covid-19 et par les effets des mesures d'endiguement de cette pandémie sur l'économie mondiale. Selon les estimations du FMI (juin 2020), l'économie mondiale va connaître une récession importante de 4,9% en 2020 contre une croissance de 2,9% en 2019 en raison des mesures de confinement total ou partiel prises dans la majorité des pays du monde.

La pandémie de la COVID-19 a déclenché, à une vitesse alarmante, un choc économique mondial d'une ampleur sans précédent, entraînant de fortes récessions dans de nombreux pays, en dépit d'un soutien politique soutenu.

En effet, le premier semestre a été caractérisé par une forte propagation du virus de la COVID-19. Cette forte propagation a occasionné le ralentissement du commerce, la baisse de la consommation ainsi que l'arrêt de la production dans les zones ou régions les plus touchées sur fond des mesures prises par les autorités publiques pour endiguer cette propagation, telle que la mesure relative au confinement total ou partiel. Il apparaît donc que la pandémie actuelle a entraîné un double choc, celui de l'offre et celui de la demande. Dans la majorité des récessions précédentes, les consommateurs puisaient dans leur épargne, s'appuyaient sur les dispositifs de protection sociale ou sur le soutien familial pour lisser leurs dépenses ; ainsi, la consommation souffrait relativement moins l'investissement. Mais, dans l'actuel choc, la production des services et la consommation ont sensiblement baissé. Ce schéma est le fruit d'une conjonction singulière de facteurs : distanciation physique, les mesures confinement qu'il a fallu mettre en place pour ralentir la transmission et permettre aux systèmes de santé de s'adapter et traiter un nombre de cas en augmentation rapide, des pertes de revenus considérables, et l'érosion de la confiance des consommateurs. De plus, la majorité des entreprises confrontées à de soudaines baisses de commandes, à des ruptures

d'approvisionnement et à une forte incertitude quant à leurs revenus à venir, ont réduit leurs investissements. Il en résulte un choc généralisé sur la demande globale, qui vient s'ajouter aux ruptures d'approvisionnement causées par les mesures de confinement.

Graphique 1 : Evolution des investissements, du commerce mondial et de la croissance du PIB réel (%)



Source: Banque Mondiale (juin 2020)

Cette pandémie de la covid-19 a plombé les perspectives 2020 de l'économie mondiale, alors que cette dernière se remettait des affres de la crise financière mondiale de 2008-2009, ainsi que des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine.

Un suivi de près de la pandémie et des mesures que les états prennent est nécessaire car ces deux facteurs ont des impacts sur l'économie réelle. Notons qu'au courant du 1er semestre, la pandémie s'est rapidement aggravée dans un certain nombre de pays émergents et en développement, ce qui a rendu nécessaire des strictes mesures de confinement et entraîné des perturbations de ľactivité encore importantes que prévu. Dans d'autres pays, le nombre de cas confirmés et de décès rapporté à la population s'est avéré plus faible, même si une grande incertitude entoure la trajectoire que suivra la pandémie, en raison de l'insuffisance des capacités de dépistage. Dans de nombreux pays avancés, le nombre quotidien de nouveaux cas et d'admission en service de réanimation a



baissé, au prix de plusieurs semaines de confinement et de distanciation physique.

C'est entre mi-mars et mi-mai que les mesures de confinement ont été les plus nombreuses et les plus strictes au niveau mondial. Mais, avec la réouverture progressive des économies dès juillet 2020, les déplacements ont repris dans certaines régions, mais restent généralement à un niveau bien inférieur à ce qu'ils étaient avant l'apparition du virus, ce qui laisse penser que les individus se tiennent volontairement à l'écart les uns des autres.

Dans cet environnement difficile et plein d'incertitudes, il s'avère nécessaire pour les dirigeants de renforcer la coopération et d'agir rapidement, de manière efficace, pour atténuer les conséquences négatives tant du point de vue humain qu'économique et financier, en accordant aux outils budgétaires un rôle de premier plan. Aussi, la politique monétaire devrait concilier le soutien à la croissance et à la réduction des tensions extérieures, notamment les chocs sur les cours des matières premières et le retournement des flux des capitaux.

Le fait que le ralentissement survienne au même moment partout dans le monde a amplifié les perturbations économiques dans chaque pays. Les échanges commerciaux ont baissé de près de 3,5 % en glissement annuel au cours de trois premiers mois, en raison de la faiblesse de la demande, de l'effondrement du tourisme international, et des ruptures d'approvisionnement provoquées par les mesures de confinement (parfois encore aggravées par des restrictions sur les échanges).

Tableau 1 : Croissances économiques des pays avancés

PIB réel (%)	2018	2019	2020p	2021p
Monde	3,6	2,9	-4,9	5,4
Economies avancées	2,2	1,7	-8,0	4,8
Etats-Unis	2,9	2,3	-8,0	4,5
Zone Euro	1,9	1,2	-10,2	6,0
Allemagne	1,5	0,5	-7,8	5,4
France	1,7	1,3	-12,5	7,3
Italie	0,8	0,3	-12,8	6,3
Japon	0,3	2,0	-5,4	2,4
Royaume Uni	1,3	1,4	-10,2	6,3

<sup>1</sup> Les autres pays avancés incluent la Corée du Sud, l'Australie, Taiwan, la Suisse, Singapour, Hong-Kong, la

 Canada
 1,9
 1,6
 -8,4
 4,9

 Autres pays avancés¹
 2,6
 1,7
 -4,8
 4,2

Source: FMI (Juin 2020)

Dans les pays avancés, le PIB devrait se contracter de 8,0% en 2020, soit 1,9 point de plus que ce qui avait été prévue en avril 2020. L'activité économique semble avoir été plus touchée que prévu au cours du premier semestre. Cela laisse également entrevoir une reprise plus progressive au second semestre, car la crainte de la contagion persiste encore.

Cours des produits de base. La plupart des prix des matières premières ont baissé au cours du premier semestre en raison de la forte chute de la demande mondiale (Banque mondiale 2020). Le prix du pétrole brut (Brent) a chuté de près de 70 % de fin janvier à mi-avril. La baisse des prix du pétrole depuis janvier a été plus importante qu'au lendemain des attentats du 11 septembre 2001 ou lors des précédentes récessions mondiales. Les mesures prises pour ralentir la propagation de la pandémie ont entraîné une forte baisse des voyages et des transports, qui représentent les deux tiers de la consommation de pétrole. La demande de pétrole devrait diminuer de 8,6 % en 2020. Une telle baisse serait sans précédent, dépassant la chute record de 4 % enregistrée en 1980.

La demande de métaux a également diminué. Les prix devraient baisser de 16 % en 2020 avant d'afficher une modeste augmentation en 2021. Cette prévision repose sur une reprise de la demande chinoise, qui représente environ 50 % de la consommation de métaux de base.

Les prix agricoles, qui se sont affaiblis au cours du premier semestre, ne devraient diminuer que de manière marginale sur l'ensemble de l'année 2020, car ils sont moins sensibles à l'activité économique que les produits industriels, en particulier aux niveaux de revenus plus élevés (Banque mondiale, Juin-2020). Malgré que les niveaux de production et les stocks de la plupart des aliments de base étant proches de leur niveau record, la sécurité alimentaire suscite des inquiétudes croissantes. Les disponibilités alimentaires sont mises à rude épreuve en raison des perturbations des chaînes

Norvège, la République Tchèque, le Danemark, la Nouvelle Zélande, Porto Rico, Macao, l'Islande, Saint-Martin.



d'approvisionnement et des restrictions de circulation (FAO, 2020).

Marchés financiers mondiaux. Les marchés financiers ont connu une grande fuite des fonds vers la protection sanitaire alors que les conséquences économiques des mesures généralisées visant à contenir la COVID-19 sont devenues évidentes. Les évaluations des actions mondiales se sont effondré comme jamais auparavant au début de l'année, tandis que la volatilité des marchés a atteint son plus haut niveau depuis 2008. Les économies avancées ont souffert de sorties de capitaux record accompagnées d'une hausse des écarts de taux des emprunts souverains, particulièrement grave pour les pays dont la dette publique est élevée.

Pour contenir les tensions financières, les Banques centrales ont injecté des liquidités dans les marchés financiers en combinant l'octroi direct de crédits aux grandes entreprises de qualité, l'élargissement de la gamme d'actifs qu'elles acceptent en garantie et l'achat d'actifs à grande échelle, y compris de titres de créance d'entreprises dans certains pays (Banque mondiale, Juin 2020). Afin d'atténuer la forte hausse de la demande de dollars américains pour la couverture des risques de change et le financement de la dette libellée en dollars, la Réserve fédérale a donné accès à ses accords d'échange de liquidités en dollars américains à un groupe plus important des pays, dont le Brésil, le Mexique et la République de Corée. Ces mesures ont permis d'éviter une grave crise de liquidité.

Les mesures rapides et audacieuses que les Banques centrales ont prises en vue de remédier à de graves tensions sur les marchés ont rehaussé la confiance des marchés, y compris dans les pays émergents, dont certains ont eu recours à l'achat d'actifs pour la première fois, ce qui a contribué à assouplir les conditions financières.

Cependant, les conditions financières restent fragiles pour de nombreux acteurs du marché. Les perturbations de l'activité ont interrompu les flux de trésorerie et entravé le financement par l'emprunt dans le monde entier.

### 1.1. Zone Euro

La forte propagation du virus dans toute la zone euro a incité les gouvernements à imposer diverses mesures d'atténuation, telles que des fermetures d'écoles à l'échelle nationale, et des restrictions aux frontières. Ces mesures ont considérablement perturbé l'activité économique nationale. La zone euro va connaître une forte récession en 2020, soit 10,2% contre une croissance de 1,3% en 2019.

En réponse, la Banque centrale européenne (BCE) a considérablement stimulé les achats d'actifs et a apaisé les craintes de défaut de paiement des pays membres en levant les restrictions de distribution de son programme d'achat d'obligations. Le taux de refinancement des banques à l'échéance d'une semaine a été maintenu à 0%, son niveau le plus bas où il campe depuis trois ans, et le taux de prêt marginal à 0,25%.

L'Union européenne a mis en place un plan de relance, chiffré à 750 milliards d'euros, dont les deux tiers seront destinés à subventionner la relance économique des pays les plus touchés par la Covid-19.

En France, l'économie va connaitre une forte récession en 2020. Selon les prévisions du fonds monétaire international (FMI), l'économie française serait la troisième économie la plus touchée en 2020 (-12,5%), après l'Espagne (-12,8%) et l'Italie (-12,8%).

Le taux de chômage dans la zone euro s'est établi à 7,8% en juin 2020 contre 7,4% en décembre 2019, reflétant l'impact des mesures de confinement liées à la covid-19. Ce taux provient essentiellement des pays ayant un taux de chômage élevé comme la France 8,4% et l'Italie 8,8%. Quant au taux d'inflation, il s'est établi à 0,8% (taux d'inflation annuel) en juin 2020, contre 0,6% en mai 2020.

### 1.2. Etats-Unis

Aux Etats-Unis, la forte vague de propagation de la Covid-19 et les mesures de lutte contre la pandémie à grande échelle qui y sont associées ont massivement perturbé l'activité. Les indicateurs du secteur des services à haute fréquence indiquent un effondrement sans



précédent, en particulier pour les services et les voyages. Selon les prévisions du FMI (Juin, 2020), l'économie américaine va connaître une récession de 8% en 2020 contre une croissance de 2,3% en 2019. Une reprise est prévue en 2021 (4,5%) dans un contexte d'amélioration supposée de la confiance des consommateurs et des investisseurs.

En réponse, la Réserve fédérale a réduit les taux à un niveau proche de zéro et a annoncé des mesures de grande envergure pour stabiliser le système financier. Ces dernières comprennent des achats illimités de titres de créance du gouvernement américain et d'obligations adossées à des créances hypothécaires, ainsi que des achats à grande échelle d'obligations d'entreprises.

Le gouvernement américain a également fourni un soutien fiscal de près de 3 000 milliards de dollars, dont plus de 1 000 milliards de dollars en prêts aux entreprises et aux gouvernements des États et des collectivités locales. D'autres mesures, telles qu'une nouvelle série de transferts directs aux ménages, sont à l'étude.

### 1.3. Autres pays avancés

Au Japon, les mesures préventives ont permis de ralentir la propagation du virus, mais ont déclenché une chute de l'activité économique, amplifiant les retombées négatives aiguës via les canaux commerciaux et financiers. Le report des Jeux olympiques de Tokyo prévue en 2020 a aggravé les effets économiques négatifs de la pandémie. L'économie va connaitre une récession de 5,8% en 2020 contre 2,0% en 2019. Le gouvernement a également annoncé des mesures de soutien budgétaire représentant au total environ 40 % du PIB, en plus de la réaffectation des fonds du plan de relance de décembre 2019, afin d'atténuer l'impact de la pandémie sur le pays.

En Italie, l'économie va enregistrer une forte récession (-12,8%) suite à une forte propagation de la pandémie dans le pays. Au Royaume-Uni, l'économie devrait se contracter de 10,2% en 2020 avant de reprendre en 2021 (6,3%).

### 1.4. Pays émergents et en développement

De manière générale, les pays émergents et en développement devraient connaître une contraction du PIB de 3% en 2020, soit de 2 points de plus que les prévisions d'avril 2020. Cette détérioration traduit l'incidence négative de la baisse de la demande extérieure.

Tableau 2 : Projection des perspectives économiques des pays émergents et en développement

PIB réel (%)	2018	2019	2020p	2021p
Pays émergents et en développement	4,5	3,7	- 3,0	5,9
Pays d'Asie émergents et en développement	6,4	5,5	- 0,8	7,4
Chine	6,6	6,1	1,0	8,2
Inde	6,8	4,2	-4,5	7,4
Russie	2,3	1,3	-5,5	6,0
Amérique Latine et Caraïbes	1,1	0,1	-9,4	3,7
Brésil	1,3	1,2	-9,1	3,6
Mexique	2,1	-0,1	-10,5	3,3
Arabie Saoudite	2,4	0,3	-6,8	3,1
Afrique Subsaharienne	3,2	3,1	-3,2	3,4
Afrique du Sud	0,8	0,2	-5,8	4,0
Nigéria	1.9	2.2	-5.4	2.6

Source: FMI (Juin 2020)

La Chine est la seule économie qui échapperait à une récession économique en 2020 selon les prévisions du FMI, grâce aux mesures de relance prises. Les autorités ont mis en œuvre des politiques monétaires et fiscales pour amortir l'impact économique de la pandémie. Elles ont notamment procédé à d'importantes injections de liquidités, à des allégements fiscaux, à des dépenses de santé et de bien-être d'urgence représentant environ 2,8 % du PIB, et ont autorisé émissions d'obligations supplémentaires des administrations centrale et locale équivalant à environ 2,6 % du PIB (Banque mondiale 2020). L'économie Chinoise devrait rester en croissance, mais de 1,0% contre 6,1% en 2019.

L'économie indienne devrait se contracter de 4,5 %, à l'issue d'une période de confinement plus longue et d'une reprise plus lente que ce qui avait été prévu en avril. En Amérique latine, où la plupart des pays ont encore du mal à maîtriser la



pandémie de Covid-19, les deux plus grandes économies, le Brésil et le Mexique, devraient se contracter respectivement de 9,1 % et 10,5 % en 2020.

### 1.5. Afrique Subsaharienne

En Afrique subsaharienne, l'activité économique devra connaitre une contraction de 3,2% en 2020 contre une croissance de 3,1% en 2019. Une reprise de 3,4% est attendue en 2021, à condition que l'assouplissement progressif des restrictions qui a débuté au second semestre se poursuit et, surtout, si la région échappe à la dynamique de la pandémie à l'œuvre ailleurs.

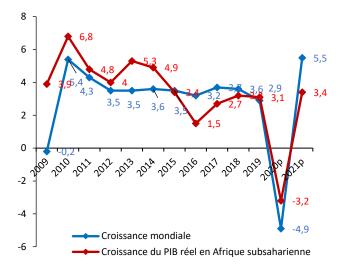
Au Nigéria, l'activité économique devrait connaître une récession de 5,4% en 2020, suite à l'effondrement des cours pétroliers, la baisse des quotas de production de pétrole et le repli de l'activité. L'économie devrait se redresser et s'établir à 2,6% en 2021 suite à une montée de cours du pétrole et d'une hausse de la production.

En Afrique du Sud, l'activité économique devrait se replier de 8,0% en 2020 suite aux effets négatifs de mesure de confinement. Une reprise de 4,0% est attendue en 2021 sous l'effet d'une amélioration de l'activité et de la confiance des entreprises.

En Angola, l'économie devrait enregistrer une récession pour la cinquième année consécutive, le PIB devant diminuer de 4,0% en 2020 sous effet de la baisse de la production et des cours du pétrole, du durcissement des conditions de crédit et du repli de l'activité commerciale intérieure.

<sup>2</sup> Décrété depuis le 24 mars dernier pour faire face à la pandémie de la covid-19, l'État d'urgence sanitaire a été prorogé à 6 reprises.

Graphique 2 : Croissance du PIB réel en Afrique subsaharienne et croissance mondiale, 2009-2021



Source: FMI (juin 2020)

# 2. Aperçu de l'environnement économique en RDC

### 2.1. Contexte socio-politique

Au cours du premier semestre 2020 jusqu'à la fin du mois de juillet, la situation socio-politique a été marquée par l'incertitude liée à la propagation de la pandémie de la covid-19 et par les mesures qui ont suivi pour éradiquer cette pandémie sur l'ensemble de l'étendue du pays. C'est alors que le mois de juillet s'est vu rempli d'espoir, dû au déconfinement de la commune de la Gombe (centre-ville de Kinshasa) le 29 juin et à la proclamation de la fin de l'état d'urgence<sup>2</sup> par le Président de la République, la nuit du 21 juillet 2020. Malgré la fin de l'état d'urgence, en cette même date, le pays enregistrait un total de 8 533 cas confirmés de la Covid-19 dont 4 528 cas guéris et 196 décès couvant dans l'ensemble 14 provinces sur les 26 que compte le pays.

La réponse initiale du gouvernement à la pandémie de la covid-19 a été d'établir un plan national de préparation et de riposte de 135 millions de dollars américain. On note également le lancement par le président de la République du



programme multisectoriel d'urgence d'atténuation de la Covid-19 le 18 juin 2020, dont le budget est estimé à près de 2,6 milliards de dollars, dont 18% proviendront de l'Etat, pour une durée de 9 mois.

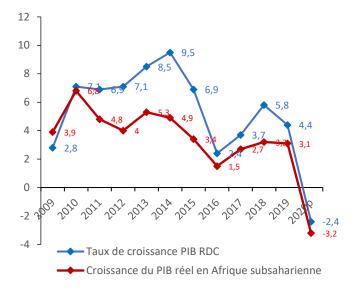
Par ailleurs, on note la résurgence de la maladie à virus Ebola dans la province de l'Équateur. Le ministère de la santé a confirmé la mort de cinq personnes dues à l'Ebola à Mbandaka. Ces décès ont eu lieu entre le 18 et le 30 mai 2020. La réapparition du virus Ebola en Équateur survient au moment où le pays s'approchait vers la fin de cette épidémie.

Sur le plan politique, l'actualité a été dominée par les tensions au sein de la plateforme FCC³ du président sortant Joseph Kabila-CACH⁴ du président actuel Félix Tshisekedi et la condamnation de directeur de cabinet du Chef de l'État, Mr Vital Kamerhe dans le cadre d'une affaire sur le détournement de fonds publics.

### 2.2 Aperçu économique

L'économie congolaise étant extravertie, la fermeture des frontières imposée par la pandémie de la Covid-19 a impacté négativement la production nationale. Selon les prévisions de la BCC, l'économie congolaise va enregistrer une contraction en 2020, en raison principalement de l'impact négatif de la pandémie sur la majorité des secteurs d'activité économique. Le taux de croissance économique en 2020 va s'établir à -2,4% (-2,2% selon le FMI) contre 4,4% réalisé en 2019. Cette récession marguera la fin d'une période de forte croissance entamée à partir de 2002 dans un contexte de reconstruction postconflit, après une longue période d'essoufflement de 1990 à 2001 caractérisée par des taux de croissance négatifs.

Graphique 3 : Croissance du PIB réel en RDC et en Afrique subsaharienne, 2009-2020.



Source: Banque Centrale du Congo (Juin 2020)

Cette contraction est expliquée en grande partie par la baisse de l'activité extractive, laquelle devrait enregistrer un recul de 5,6% par rapport à 2019 (BCC, juin 2020). En effet, l'économie congolaise basée essentiellement sur des ressources minérales est significativement exposée aux conséquences néfastes de la crise liée à la pandémie du coronavirus perturbant les circuits d'importation et d'exportation des produits miniers. La plupart des exploitants miniers ont presque arrêté d'exporter le Cuivre et le Cobalt (principaux produits exportés par la RDC) dont les prix ont baissé sur les marchés. A fin Juin 2020, les cours du cuivre et du cobalt se sont établis à 5 710,32 USD la tonne métrique et 29 170,45 USD/ tonne, soit une baisse respective de 5,8% et 12,3% par rapport à leur niveau de décembre 2019.

Les restrictions nationales imposées pour lutter contre la propagation de la COVID-19 et le ralentissement de l'économique mondial, qui a eu un impact sur les secteurs clés de l'économie ont créé un environnement difficile pour les entreprises œuvrant en République démocratique du Congo. Une étude menée en mai 2020 par la fédération des entreprises du Congo sur les effets de la pandémie de coronavirus sur les activités économiques en RDC est parvenue aux conclusions suivantes :

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Front Commun pour le Congo

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Cap pour le changement



- Les secteurs d'activités fortement touchés par la COVID-19 sont les agences de voyage et de tourisme, HORECA<sup>5</sup>, producteurs et distributeurs des boissons alcoolisées ou non, compagnie d'aviation;
- 14% des entreprises ont enregistré des pertes sur leurs activités évaluées à plus de 75% du chiffre d'affaires de l'année antérieure et 53% pour les pertes comprises entre 10% et 50% du chiffre d'affaires réalisé en 2019;
- Près de 39% des entreprises sont en incapacité de payer les salaires au personnel et 36% des entreprises ne sont pas en mesure d'honorer leurs charges fiscales;
- 21% d'entreprises interrogées ont arrêté leurs activités à la suite de la COVID-19;
- 41% des entreprises ont suspendu leurs investissements;
- 16% des entreprises ont suspendu les contrats de travail avec leur personnel alors que 21% sont restés avec moins de la moitié des effectifs;
- 81% des entreprises sollicitent l'allègement de la fiscalité pour relancer les activités économiques post COVID-19;
- 63% des entreprises demandent la création d'un fonds de soutien aux entreprises touchées par la COVID-19.

En réponse à cette crise, le gouvernement a pris une série de mesures pour atténuer les risques économiques. Ces mesures peuvent être regroupées en trois grandes catégories, à savoir des mesures liées aux finances publiques, à l'économie et à l'investissement ainsi que des mesures fiscales spécifiques :

 Concernant les finances publiques, on note le recadrage de la politique budgétaire et la mise en place des mesures sociales pour une réallocation des ressources publiques vers des dépenses contraignantes

- (rémunérations) et prioritaires (santé et relance de l'économie). L'Etat a également entrepris des négociations avec les partenaires pour le rééchelonnement de la dette extérieure, la mobilisation des appuis budgétaires (Banque mondiale, FMI, BAD, Afrexim, ...) et de la balance des paiements, etc.
- Quant à l'économie réelle et à l'investissement, une exonération pour une durée de six mois a été accordée pour tout impôt, droit, taxe et redevance sur l'importation et sur la vente des intrants et produits pharmaceutiques ainsi que sur les matériels et équipements médicaux; le soutien à certaines entreprises fortement touchées au moyen d'un financement du Fonds pour la Promotion Industriel (FPI) à taux zéro. De plus, l'Etat congolais a suspendu pour une période de trois mois l'application des pénalités en cas de retard dans le dédouanement des marchandises et des produits de premières nécessités.
- Les mesures fiscales spécifiques ont consisté à la suspension durant trois mois de la perception de la TVA à l'intérieur sur la production et la vente des produits de premières nécessités, la surséance des actions en recouvrement forcées des arriérés fiscaux, la suspension pour une période de trois mois de certaines missions de contrôle fiscal, parafiscal et économique dans les entreprises.

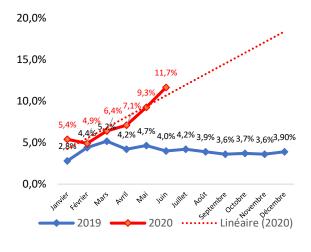
S'agissant de l'inflation, il est attendu un taux d'inflation de 15,48% contre une prévision avant la crise de 6,03% (BCC, juin 2020). Selon le FMI, le taux d'inflation se situerait entre 14 et 16% si le pays recevait les appuis et opérait un ajustement budgétaire conséquent. Au cas contraire, le taux d'inflation pourrait franchir la barre de 40 %. On peut d'ailleurs déjà noter qu'en fin juin 2020, en glissement annuel, le taux d'inflation s'est situé à 11,07% contre 4% en juin 2019.

8

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Secteur HORECA : Hôtellerie, Restaurant et café



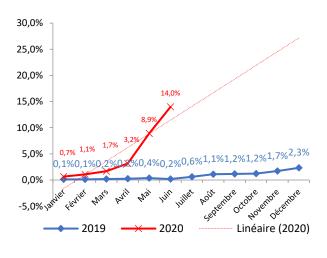
Graphique 4: Evolution du taux d'inflation de la RDC



Source: BCC

Concernant le taux de change, en fin juin 2020, le taux de change s'est établi à 1907 CDF le dollar américain, soit une dépréciation de 14% par rapport à décembre 2019. Dans ce contexte marqué par le risque d'une accentuation des pressions sur les marchés de change et des biens et services, suite aux incertitudes quant à la maitrise de la pandémie à COVID-19, le taux d'inflation et le taux de change risquent de se détériorer davantage avec des conséquences graves sur l'économie congolaise.

Graphique 5 : Evolution du taux de la dépréciation du franc congolais

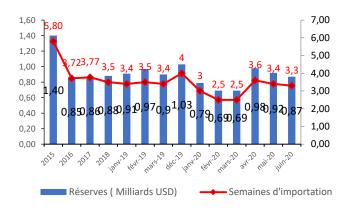


Source : BCC

<sup>6</sup> Comité de politique monétaire

Pour ce qui est des réserves internationales, elles ont connu une baisse, s'établissant à 879,47 millions USD à fin juin 2020 (soit 3,3 semaines d'importations des biens et services) à 1,03 milliards à fin 2019, soit une baisse de près de 15%.

Graphique 6 : Evolution des réserves internationales de la RDC



Source: BCC

S'agissant de la conduite de la politique monétaire en 2020, le CPM<sup>6</sup> a décidé de baisser le taux directeur de 9,0% à 7,5%<sup>7</sup> dans le but de réduire le coût de crédit, la baisse du coefficient de la réserve obligatoire sur les dépôts à vue de 2% à 0%, afin de libérer la liquidité au profit des banques.

S'agissant des finances publiques, l'exécution des opérations financières de l'Etat au mois de Juin s'est clôturée par un déficit de 115,3 milliards de CDF (63,4 millions USD). Ce déficit a été couvert par les émissions nettes des bons du Trésor à hauteur de 11,7 milliards CDF, la différence provenant des ressources tirées de l'appui budgétaire du FMI.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> En Août 2020, le CPM a décidé de relever le taux de directeur à 18%, en raison des tensions aussi bien sur les marchés des biens et services que celui de change.



### 2.3. Evolution du secteur financier

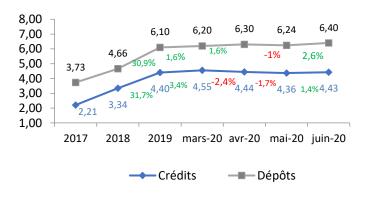
Le secteur financier congolais n'est pas épargné par la crise liée à cette pandémie, les mesures prises pour lutter contre les risques de contamination de la COVID-19 sont de nature à ralentir gravement l'activité économique et donc entrainent de graves difficultés pour le secteur financier. Les institutions financières ont commencé à ressentir les effets de la crise en mars 2020 dès l'annonce du premier cas en RDC qui s'est fait suivre d'un ensemble des mesures restreignant les activités économiques. Il ressort de nos analyses que toutes les institutions financières ont été plus ou moins affectées par cette crise, particulièrement les structures de microfinance qui ont toutes régressé en fin mai 2020 comparativement à la situation de décembre 2019, notamment avec :

- L'encours global de crédit Institutions financières partenaires (IFP) du FPM a baissé de plus de 15% en mai 2020, pendant que certaines petites structures ont observé une baisse, avoisinant 50% de leur portefeuille; situation qui risquerait de se généraliser en cas de non reprise de la croissance. Cette baisse a été observée à la suite de la suspension des décaissements dans la majorité des institutions avant de ne relancer que le renouvellement des crédits aux meilleurs clients sans acquisitions de nouveaux clients.
- Le portefeuille total des dépôts de nos IFP a baissé globalement de près de 12% en mai 2020 par rapport à 2019 et dans certaines petites institutions, la baisse a atteint près de 20% des dépôts. Il a été observé une rareté de devises étrangères (USD) au niveau de plusieurs institutions surtout à l'Est du pays, qui ont contraint les clients à retirer leurs dépôts en francs congolais (CDF) mêmes pour les comptes en USD et un plafond fixé en termes de retrait, surtout au niveau des IMF et COOPEC contribuant ainsi à une psychose des clients sur la fragilité du secteur financier.
- Le portefeuille à risque (PAR) est passé du simple au double, voire au triple pour quasiment toutes les institutions (en

moyenne une hausse de 112% du PAR 30) et ceci malgré la restructuration réalisée dans la plupart des IFP. Cette hausse significative de délinquance est causée par plusieurs facteurs notamment : les difficultés relatives à l'approvisionnement des MPME auprès des fournisseurs internationaux, l'interdiction de certaines activités par l'Etat (restaurants, salle de fête, etc.), la hausse généralisée des prix intérieurs et la dépréciation du franc congolais. L'opportunisme comportemental des mauvais clients est également un facteur car certains clients ont profité de cette situation pour ne plus rembourser les crédits, etc.

D'une manière générale, on note une baisse sensible de revenus d'intérêts et des commissions qui affectent la rentabilité des institutions financières. Les provisions générées par les crédits en souffrance risquent de ronger les fonds propres et affecter la solvabilité des institutions financières au moment où le risque de liquidité est en forte augmentation depuis le début de cette crise.

Graphique 7 : Evolution Dépôts et Crédits bancaire (en milliards USD



Source : BCC

Au niveau du secteur bancaire: On note un affaiblissement des activités de crédits et dépôts bancaires depuis le début de l'année. A fin juin 2020, les dépôts et les crédits bruts à la clientèle se sont établis respectivement à 6,40 milliards USD et 4,43 milliards USD, soit une croissance 4,9% et 0,6% par rapport à décembre 2019. Cette faible croissance des activités comparée à celle

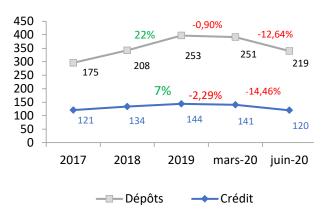


présente crise.

observée en 2019 est corollaire aux ralentissements des activités économiques observées au cours du premier semestre 2020.

Au niveau du Secteur de microfinance: Contrairement au secteur bancaire, qui est resté plus ou moins résilient à la crise, le secteur de la microfinance a été frappé de plein fouet au premier semestre 2020. Cela pourrait se justifier par le fait que les IMF ciblent principalement des personnes à faible revenu et les MPME, qui sont les premiers à subir les conséquences de la

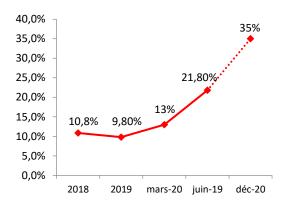
Graphique 8 : Evolution du secteur de la microfinance (en millions USD)



À juin 2020, l'encours de crédit et le volume du secteur de la microfinance se sont établis respectivement à 120 MUSD et 219 MUSD, soit une baisse de 17% et 13% par rapport à décembre 2020. Par ailleurs, on note aussi une forte détérioration de la qualité du portefeuille (voir le graphique suivant). À cet effet, les projections du FPM à partir des données de juin 2020 présentent un PAR>30 jour proche de 35% si aucune action n'est menée dès à présent.

<sup>8</sup> ANIMF: Association nationale des institutions de microfinance et APPROCEC: association professionnelle des coopératives d'épargne et de crédit.

Graphique 9 : Evolution de la qualité du portefeuille (PAR 30) du secteur de microfinance



En plus des mesures prises par les autorités politiques pour atténuer les effets néfastes de pandémie de Covid-19 sur l'économie, la Banque Centrale du Congo (BCC) a pris une série de mesures, dont la poursuite de la fourniture de la liquidité aux banques de manière à leur permettre de réaliser aisément les services bancaires attendus, un moratoire concernant l'entrée en vigueur d'un certain nombre d'instructions, entre autres le relèvement du niveau du capital minimum des banques, des COOPEC et des IMF, les règles de provisionnement, l'application des pénalités de retard, la tarification des transactions en monnaie électronique, etc.

Au regard de la crise actuelle, l'ANIMF et APROCEC<sup>8</sup> ont sollicité des appuis financiers en terme de subventions et de lignes de crédit de la part du Gouvernement en vue d'aider les IMF et les COOPEC à rester liquides, à accorder des crédits à l'économie et à compenser tant soit peu les pertes possibles résultant des mesures touchant les secteurs d'activités, une dérogation pour la tenue, à une date ultérieure, de toutes les assemblées générales ordinaires et le report pour le dépôt de rapport compte tenu du fait que certaines institutions financières emploient un personnel réduit et de manière rotative, en vue de réduire le risque de contamination du personnel à la Covid-19. Ces associations professionnelles ont demandé aussi une dérogation pour l'application des ratios



prudentiels dont le taux de provisionnement des créances, le taux de liquidité, le niveau de l'autosuffisance opérationnelle, le rééchelonnement et le refinancement de crédits en retard pour les membres et clients frappés par les mesures de prévention contre la Covid-19.

Face à une baisse du volume d'activité, les problèmes de liquidité, une baisse des marges et de la rentabilité et une forte montée des risques au-delà des limites observées précédemment, notamment les risques de crédit, le FPM a lancé un programme d'assistance technique et de refinancement de crise avec comme objectif d'accompagner le secteur financier durant cette période de crise. Cet accompagnement vise à réduire le choc au niveau des IFP tout en renforçant leur résilience. Il vise également à préparer les institutions à stabiliser leurs activités en vue de préparer la relance dès que les conditions le permettront.

Tableau 3 : Chiffres clés du FPM au 30 juin 2020

- Portefeuille de prêts : 25,25 millions USD
- Nombre de projets : 323 depuis 2011
- Nombre de projets d'assistance technique directe (ATD) : 182 depuis 2011
- Nombre de formations : 86
- Nombre de forums : 38
- Nombre d'études de marché : 17
- Nombre de partenaires : 26 depuis 2011